Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 147 (2002)

Heft: 1

Artikel: L'échec des réformes militaires aux XVIIe-XVIIIe siècles... : Une cause

de l'effondrement de l'ancienne Confédération? 2e partie

Autor: Streit, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346217

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'échec des réformes militaires aux XVIIe-XVIIIe siècles...

Une cause de l'effondrement de l'ancienne Confédération? (2)

Neuenegg et le Grauholz sont des lieux d'affrontement entre le modèle de l'armée révolutionnaire et celui des milices. Le comportement de ces dernières a été sévèrement jugé; commandement défaillant, désorganisation, indiscipline, telles auraient été quelques-unes des tares de ces troupes qui, pourtant, faisaient l'admiration des voyageurs étrangers au XVIIIe siècle. Comment en est-on arrivé là, alors que des réformes militaires sont encore entreprises en Suisse au XVIIIe siècle, qu'il y a, dans la seconde moitié du siècle, apparition de sociétés militaires et tentative d'organisation d'un appareil administratif nécessaire à la mise sur pied, comme c'est le cas ailleurs en Europe, d'armées comparables à celle de Frédéric II ? 1

Cap Pierre Streit

Les mythes

«Les Suisses d'aujourd'hui ne sont plus les hommes du XIVe siècle», c'est en ces termes que Bonaparte décrit les Suisses à la veille de l'invasion de 1798. C'est bien dans ce contexte qu'il faut comprendre le mythe du soldat suisse qu'entretient en Europe la tradition du service étranger. Ce mythe s'inscrit, au XVIIIe siècle, dans la recherche d'une identité et d'une unité entre Suisses, et incarne les vertus guerrières de la Suisse à l'époque où elle était encore unie (contre les Habsbourg) et point séparée par la Réforme.

En 1714, l'historien suisse Abraham Ruchat considère encore les troupes suisses comme

«les meilleures troupes d'infanterie qu'on ait en Europe», alors que l'historien suisse Johann Georg Altmann constate en 1730: «Si les Suisses étaient bien unis, aucune puissance humaine ne pourrait les subjuguer.» Autant d'opinions qui s'appliquent au XIVe siècle, mais plus au XVIIIe siècle, au moment où l'utilité, voire la valeur des troupes suisses au service de France sont même mises en question.

Le mythe est aussi véhiculé par les voyageurs étrangers qui visitent la Suisse, comme Francois Robert ou Edward Gibbon. Celui-ci s'émerveille devant le système de milice qu'il connaît bien (étant lui-même capitaine dans la milice anglaise), alors que François Robert relève en 1789 que «l'arsenal de Berne est un des mieux fournis de l'Europe, et contient

des armes pour soixante mille hommes.» Une remarque qui n'échappera pas à Bonaparte².

Pour autant, le fait que les arsenaux de Berne ou de Soleure soient bien fournis ne peut masquer une réalité que les officiers membres des sociétés militaires se chargent de révéler à la fin du XVIIIe siècle, sous forme de rapports sur l'état militaire du «Corps helvétique», l'état d'impréparation de la plupart des milices cantonales à la veille de 1798, particulièrement dans le domaine des «armes savantes» ou de la cavalerie. Les sociétés militaires, en premier lieu celles de Berne et de Zurich, sont alors autant de lieux de réflexion qui tentent de pallier les déficiences de l'instruction militaire telle que les autorités la conçoivent, notamment par l'élaboration de cartes, de règlements ou de manuels³.

¹Première partie voir RMS, décembre 2001.

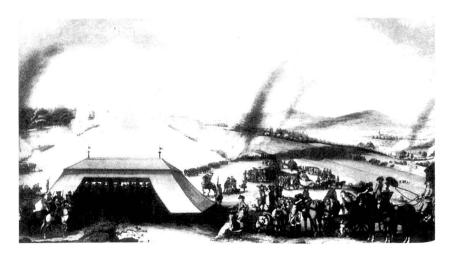
Lors de la chute de Berne en 1798, 30000 fusils et plus de 500 canons tombent aux mains des Français.

Tel le règlement Unterricht und Instruktion für die Berner'sche Bataillons-Artillerie de 1795, élaboré par des membres de la Société militaire bernoise.

L'importance des sociétés militaires

Les sociétés militaires se développent en fait dans le cadre du vaste mouvement intellectuel (physiocratie) qui touche aussi la Confédération dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. La Société helvétique est ainsi créée dans les années 1760-1761, alors que la Société militaire helvétique (1779) réunit des officiers de tous les cantons suisses, que l'on retrouve dans les «conseils de guerre» fédéraux ou dans les sociétés militaires cantonales⁴. C'est ainsi que, dans le cadre de la Société militaire de Berne, est établi dans les années 1778 un «Etat militaire du Corps helvétique» qui traduit les différences de préparation militaire existant entre cantons.

Les sociétés militaires jouent donc un rôle important; c'est ainsi que la Société militaire de Zurich, une association privée zurichoise, prend l'initiative d'organiser en 1786 des manœuvres militaires avec des miliciens volontaires issus des campagnes. Que ce soit à Zurich ou à Berne, les autorités militaires officielles n'organisent aucun exercice combiné, aucune manœuvre, si ce n'est les «revues» que certains cantons envisagent même supprimer⁵.



Manœuvres militaires organisées par la Société militaire de Zurich, près de Wallisellen, en 1786.

Au sein de ces sociétés, certains officiers jouent un rôle de premier plan, voire avant-gardiste, en proposant la mise sur pied de camps d'exercice annuels⁶. La principale puissance militaire de la Confédération, la République de Berne, dispose ainsi dès 1767, d'après un rapport du général Scipion Lentulus, d'un état de ses propres forces armées, commandé par les autorités bernoises à un officier qui, jusqu'en 1763, a combattu dans les rangs prussiens. Membre de la Société helvétique, Lentulus y formule plusieurs propositions et remarques qui privilégient l'efficacité des troupes sur les a priori sociaux. Ainsi propose-il d'intégrer les propriétaires de chevaux, des paysans donc, dans les unités de cavalerie tout en dressant un bilan relati-

vement positif des milices bernoises, mais qui ne peut masquer des lacunes, telle l'absence d'un service de ravitaillement ou une instruction défaillante, autant d'éléments qui expliqueront aussi l'effondrement de la principale puissance de la Confédération en 1798.

La chute de l'ancienne Confédération

La chute de l'ancienne Confédération a été interprétée de différentes façons; la défaite de Berne puis du reste de la Confédération en 1798 est encore sujette à de nombreuses controverses. En particulier, le déroulement de la bataille du Grauholz suscite toujours la discussion: cette défaite décisive estelle due en définitive à la dé-

46

⁴La Société militaire helvétique est l'ancêtre de la Société suisse des officiers.

⁵ A l'instar de Schwytz, où l'on songe en 1731 à supprimer exercices et revues jugés trop onéreux.

⁶ Il s'agit là de l'une des propositions du général Scipion Lentulus visant à faire manœuvrer ensemble et annuellement deux bataillons d'infanterie, une compagnie de dragons et de l'artillerie. Comme il le souligne lui-même, «In Friedens-Zeiten, muss der Soldat gewöhnt werden, das Feuer der Canonen zu hören und das Ansprengen der Cavallerie ohne Zittern zu sehen» (BBB Mss Hist. Helv. III 39 (86), Denkschrift des Kriegsraths über Verbesserung in Militärwesens mit dem Gedanken darüber vom General Lentulus von 1767).



fection des seules milices bernoises? De même, le fait que Berne reste seule en ligne face aux Français et qu'elle ne bénéficie pas de l'appui des cinq cantons catholiques de Suisse centrale suggère plusieurs explications: volonté de défendre le cœur de la Confédération de la part de ces cantons, qui considèrent à un moment donné que la partie est perdue pour Berne?

Cet effondrement s'explique avant tout par la faillite, sur le plan confédéral, de toute tentative d'uniformisation et de centralisation politique et militaire, cela en raison de l'autonomie des cantons, (des Etats souverains), ainsi que du clivage confessionnel que la paix d'Aarau de 1712 n'a fait qu'accentuer. Si l'union a semblé possible pour un temps à la fin de la guerre de Trente ans, avec le défensional de Wyl, elle se heurte au blocage institutionnel qui marque le XVIIIe siècle, malgré l'émergence d'un certain sentiment national et des sociétés patriotiques, dont les sociétés militaires. En effet, une certaine conscience d'appartenance à un corps, le «Corps helvétique», ainsi dénommé par les puissances étrangères, existe néanmoins. Sinon, comment aurait-il pu survivre à l'invasion française de 1798?

Si la situation, sur le plan institutionnel, est bloquée au XVIII^e siècle, tel n'est toutefois pas le cas sur le plan économique, voire intellectuel.



blocage institutionnel n'est pas forcément dû au seul clivage confessionnel, puisque le défensional de Baden rassemble au XVIIIe siècle aussi bien des cantons catholiques (Lucerne notamment) que protestants. D'autres facteurs interviennent comme l'opposition entre les classes dirigeantes et les populations sujettes ou la perte de cohésion au sein des élites dirigeantes: Peter Ochs à Bâle, Frédéric-César de Laharpe dans le Pays de Vaud. Il y a donc une crise au sein même des classes dirigeantes, amplifiée par l'émergence de nouvelles élites avec, en particulier, le développement de la proto-industrie dans la région de Zurich.

Cette crise se conjugue au blocage institutionnel. En 1788, le président de la Société militaire helvétique invoque quatre difficultés majeures à la réalisation d'une réforme militaire:

- l'incompréhension de cette réforme perçue comme l'abandon du système de milice;
- le processus de décision à la Diète;
- la résistance des autorités locales, relayées par celles des cantons;
- enfin, l'opposition de ces dernières à l'idée de devoir réorganiser leurs milices en un court laps de temps et selon des standards communs (solde, armement, instruction).

Ce sont des raisons qui, à un degré ou à un autre, interviennent dans toute réforme militaire de grande envergure, y compris la réforme actuelle de l'armée. Elles sont ici amplifiées par la structure politique de l'ancienne Confédération et l'absence d'une pensée militaire propre⁷.

La question de l'effondrement de l'ancienne Confédération a finalement suscité un débat historiographique, avec deux pôles. L'historien radical Dierauer attribue la responsabilité de l'effondrement de l'ancienne Confédération à ellemême, la France n'étant qu'un catalyseur, le tout dans une perspective privilégiant l'unicité de l'histoire suisse, de 1291 à 1848, avec, comme aboutissement, la Constitution fédérale. L'historien Rudolf Braun,

⁷A l'exemple de Berne ou de Genève, les principaux Etats confédérés font imprimer dès le XVII^e siècle des règlements d'exercice sur le modèle français, hollandais ou prussien. C'est ainsi que le « Kriegs-Exercitium der bernerischen Land-Miliz» de 1759 s'inspire largement du règlement français de la même année.



Etat	Infanterie et chasseurs	Cavalerie et dragons	Artillerie	Divers	Total
Zurich Berne Lucerne Uri Schwytz Unterwald Zoug Glaris Bâle Fribourg Soleure Schaffhouse Appenzell	21 200 46 290 15200 4100 4200 3800 3480 3600 5520 6750 4350 3750 4960	1526 950 182 80 200 240	2000 900 182 100 300 100 120 200 200 100	416	24726 48140 15980 4200 4500 3600 3600 5800 7150 4690 3750 4960
Total XIII cantons	127200	3178	4202	416	134996
Thurgovie Prince-évêque de Bâle Abbé de St-Gall Ville de St-Gall	5600 8880 6000 2240		120		5600 9000 6000 2240
Ligues grises Valais Ville de Bienne	26700 9750 1900	40	250 120		26700 10000 2020
Neuchâtel et Valangin Genève La Neuveville	5310 4348 600	48 96	260	524	5358 5228 600
Total pays alliés et sujets	71328	144	750	524	72746
Total Corps helvétique	198528	3322	4952	940	207742

lui, met l'accent sur le fait que l'Ancien Régime aurait eu les forces de se maintenir, mais son opinion s'inscrit seulement dans une approche socio-économique qui élude toute dimension militaire⁹.

Or celle-ci est essentielle. Il n'est pas douteux que, sur le papier, les treize cantons et leurs alliés aient eu les forces nécessaires de s'opposer à l'invasion française. Sur le papier, le «Corps helvétique» aligne à la fin du XVIII^e siècle plus de

200000 hommes mobilisables, dont près de 50000 fournis par le seul canton de Berne.

Mais, pour ce faire, il aurait fallu que ces forces soient combinées et qu'elles aient un commandement unique, tel que le prévoyait le «défensional» de Baden¹⁰. Tel n'a pas été le cas en 1798, et les effectifs suisses réellement mis sur pied restent bien en deçà de ceux que la «levée en masse» de 1793 procure aux armées révo-

lutionnaires françaises. Ils le sont d'autant plus si les seules formations de l'élite, c'est-àdire les formations les plus rapidement mobilisables et les mieux instruites, sont prises seules en considération.

Pourtant, si l'on considère les «défensionaux» de 1647 et 1668, les deux projets, à bien des égards, s'inscrivent dans le processus de «professionnalisation» des armées que connaît l'Europe dès la seconde moitié

⁸Sources: BBB Mss Hist. Helv. XI 135 (2), Etat militaire du canton de Berne et du Corps helvétique, fin du XVIII^{ll} siècle (vers 1778); Eugen Rentsch, Beiträge zur Geschichte des Zürcher Wehrwesens im 18. Jahrhundert, Olteth, 1940.

⁹Rudolf Braun: Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Lausanne, Editions d'en bas, 1988.

¹⁰Avec l'institution d'un Conseil de guerre, doté de larges pouvoirs à la fois militaires et politiques, puisqu'il p^{olt} vait négocier avec l'étranger, recevoir ses représentants et conclure des traités de paix.



Les formations de l'élite (Auszug) de l'ancienne Confédération à la veille de l'invasion française (1798)¹¹

Etat	Formations rapidement mobilisables et engageables	Total		
Zurich	Soit l'ensemble des formations d'alarme selon l'ordonnance			
Berne	militaire de 1770 Soit les bat d'élite, les cp gren, les bat indépendants, les chasseurs,	10 450		
Lucerne	les carabiniers, les dragons et les artilleurs	25 500		
Bâle	Soit l'élite de l'infanterie et le corps de chasseurs de Rothenbourg Soit l'ensemble des milices	8100 5800		
Fribourg Soleure	Soit le premier piquet des compagnies d'infanterie Soit le tiers de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie	2000 1890		
Schaffhouse Thurgovie	Soit l'élite de l'infanterie et la cavalerie	1768		
Ville de St-Gall	Soit 8 compagnies franches Soit les 3 levées du défensional de Baden	1600 600		
Valais Ville de Bienne	Soit 10 compagnies d'élite Soit les 3 levées du défensional de Baden	3500 600		
Genève	Soit la garnison permanente et l'artillerie	980		
	Total Corps helvétique	62 788		

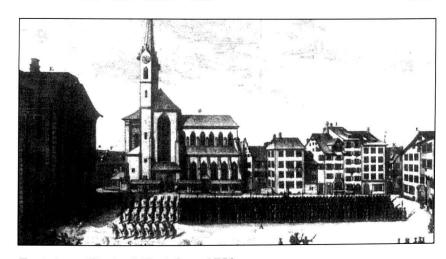
du XVII^e siècle. De même, les sociétés militaires, à la fin du XVIII^e siècle, jouent un rôle avant-gardiste, en critiquant le fonctionnement de la Diète et son inertie, en jouant le rôle que l'on attend de toute société d'officiers dans une période de mutation.

A elles seules, elles ne peuvent néanmoins combler les déficiences qui, au-delà de la Révolution helvétique, conduisent à une défaite militaire sans précédent dans l'histoire militaire suisse.

Il faut voir pourtant, dans les différentes initiatives prises par les sociétés militaires qui naissent à la fin de l'Ancien Régime, les origines des grandes réformes du XIX° siècle qui conduisent à la constitution d'une armée fédérale en Suisse, avec la Constitution de 1848. Tel nous semble être encore leur

rôle en Suisse, à l'heure où, dans la controverse, une nouvelle armée voit le jour.

P.S.



Exercice militaire à Zurich en 1759.

¹¹Sources: BBB Mss Hist. Helv. XI 135 (2), Etat militaire du canton de Berne et du Corps helvétique, fin du XVIII^e siècle (vers 1778); Eugen Rentsch, Beiträge zur Geschichte des Zürcher Wehrwesens im 18. Jahrhundert, Olten, 1940.